## Commencer à négocier avec Scotia iTRADE<sup>MD</sup>



Ouvrez un compte L'ouverture d'un compte est facile et ne devrait vous prendre qu'environ 15 minutes.



## Voici quelques conseils pratiques pour simplifier l'ouverture de votre compte

- 1. être un citoyen canadien ayant l'âge de la majorité;
- avoir sous la main votre numéro d'assurance sociale (NAS) et celui de votre conjoint (si vous souhaitez ouvrir un compte conjoint);
- 3. effectuer un dépôt initial d'au moins 100 \$;
- 4. avoir une pièce d'identité émise par l'État;
- 5. détenir un compte auprès d'une institution financière canadienne et avoir les renseignements de ce compte à portée de main;

6. avoir une copie des relevés des comptes que vous voulez transférer chez Scotia iTRADE.

Remarque: Pour ouvrir un compte autre qu'un compte de particulier ou un compte d'entité juridique, veuillez appeler au 1.888.769.3723 ou vous rendre à l'une des succursales de la Banque Scotia.



## **Conseils pratiques**

- Remarque: Le téléchargement d'une pièce d'identité expirée ou d'une pièce d'identité illisible ou qui ne contient pas toutes les informations pertinentes, y compris votre signature, entraînera des délais d'ouverture de compte.
- Assurez-vous de fournir votre adresse résidentielle.
- Veuillez fournir un **spécimen de chèque** si votre compte bancaire n'est pas détenu auprès de la Banque Scotia.
- Inscrivez tous vos biens immobilisés à la page
  Information sur le client

- N'oubliez pas d'apposer votre signature électronique et de téléverser une image de votre pièce d'identité avec photo émise par l'État.
- Vous pouvez aussi imprimer votre formulaire de demande d'ouverture de compte, la signer et la transmettre par la poste à Scotia iTRADE. N'oubliez pas de fournir une copie d'une pièce d'identité avec photo émise par l'État avec vos documents signés.

Pour en apprendre davantage, visitez **scotiaitrade.com** ou appelez au **1.888.769.3723**.



Scotia iTRADE<sup>MO</sup> (comptes d'exécution seulement) est une division de Scotia Capitaux Inc. («SCI»). SCI est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Scotia iTRADE ne donne pas de conseils ni de recommandations de placement. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions. MO Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.